Fiche Technique : sobriété hydrique entreprise Maroc

> Résultats mesurables sous 3, 6 et 12 mois, sans compromis sur la qualité, la sécurité des installations et la conformité réglementaire (ISO 14001, autorisations environnementales).

Objectifs de la mission

- Réduire les consommations d'eau et les coûts d'exploitation par des actions hiérarchisées.
- Optimiser le traitement des eaux usées, la réutilisation interne et la valorisation des rejets.
- Sécuriser la conformité (prélèvements, rejets, qualité à l'exutoire) et l'alignement ISO 14001.
- Renforcer la résilience face aux tensions hydriques et limiter les risques de rupture d'approvisionnement.
- Construire un portefeuille de projets priorisés avec indicateurs, budgets, jalons et suivi post-mission.
- Intégrer une gouvernance claire (rôles, routines, revues) et des boucles d'amélioration continue.

Cible / Bénéficiaires

Accompagnement destiné aux décideurs et exploitants exposés aux tensions hydriques au Maroc.

- Directions générales, directeurs d'usine, responsables QHSE.
- Industries et utilités de procédés : agroalimentaire, cimenterie, métallurgie, BTP.
- Hôtellerie et collectivités délégataires (variabilité saisonnière, besoins de réemploi).
- Sites variés : usines, plateformes logistiques, carrières, hôtels, collectivités.
- Acteurs concernés par autorisations environnementales et systèmes ISO 14001.

Durée de la mission

Cadence indicative articulée autour de résultats 3/6/12 mois et d'une feuille de route 12–24 mois, avec suivi post-mission.

Phase	Objectif principal	Durée
Diagnostic et cadrage	Cartographier les usages, bilans matière, prioriser les gisements	0–3 mois
Gains rapides	Optimisation des utilités, réglages, maintenance proactive	3–6 mois
Déploiement	Boucles de réutilisation, essais pilotes, conformité et indicateurs	6–12 mois
Consolidation	Projets structurants, formation, revues trimestrielles, suivi post-mission	12–24 mois

Démarche / Méthodologie

1) Diagnostic et cartographie des usages

- Mesures sur site, exploitation des capteurs, bilans matière.
- Cartographie par atelier/utilité/produit, identification des pertes et anomalies.
- Référentiel partagé pour prioriser maintenance, régulation, substitution, réutilisation.

2) Mesures et données actionnables

- Campagnes de mesure dynamiques (pics, dérives, corrélations production/météo/CIP).
- Schémas de mesure durables, contrôle métrologique, tableaux de bord orientés action.

3) Analyse de criticité et gestion des risques

- Classement des usages (qualité produit, sécurité, disponibilité, conformité).
- Scénarios de stress hydrique, plans de contingence, stocks tampons, consignes de bascule.

4) Modélisation et scénarios d’économie

- Modèles simples liant volumes, production et paramètres de procédé.
- Hiérarchisation par impact hydrique, faisabilité, risques et temps de retour.

5) Optimisation des utilités et réglages

- Ajustement des consignes (débits, pressions, temps), réduction des purges, récupération condensats.
- Prévention entartrage/corrosion/bioencrassement, maintenance proactive, bonnes pratiques.

6) Réutilisation interne et boucles fermées

- Tri des qualités d’eau et affectation aux usages tolérants.
- Stockages tampons, sécurités sanitaires, contrôles en ligne, protocoles d’essai et mise en service.

7) Technologies de traitement adaptées

- Chaînes proportionnées (clarification, flottation, filtration, membranes, oxydation avancée, désinfection).
- Critères : qualité cible, sensibilité aux variations, coût global, simplicité d’exploitation.

8) Gouvernance, conformité et indicateurs

- Intégration au SME selon ISO 14001 (aspects significatifs, objectifs/cibles, audit interne).
- Suivi des rejets, plans de surveillance, reporting utile et digitalisation sobre.
- Rituels : revues hebdo/mensuelles et revue de direction trimestrielle.

9) Financement, compétences et changement

- Portefeuille par vagues (faible coût, moyen, structurant) et plan d’investissement.
- Montée en compétences, routines hydriques, supports pédagogiques et retours d’expérience.
- Feuille de route 12–24 mois, réallocation trimestrielle, suivi post-mission.
